

APES-ULiège

Appui en Promotion et en Éducation pour la Santé

Université de Liège T1 Quai Timmermans 14 4000 Liège BELGIQUE apes@uliege.be www.apes.be T. + 32.1.366.28.97



Synthèse du second cycle d'échanges de pratiques : 'Développer des projets de promotion de la santé dans les écoles'

3 et 12 Décembre 2018 à Bruxelles et Mons

MC. Miermans, M. Reginster, C. Vandoorne

Décembre 2019



Table des matières

1.	l	La démarche	. 3
)		Les objectifs	. 3
)		La participation des équipes	. 3
)		La méthodologie des rencontres	. 4
2.	l	La synthèse des attentes exprimées lors des rencontres	. 5
3.	,	Analyse des contenus des échanges en ateliers	. 6
?	2.1	. Première temporalité : S'ORGANISER EN ÉQUIPE AVANT DE CONSTRUIRE DES PROJETS AVEC LES ÉCOLES	. 6
	3	Le développement d'une culture commune de promotion de la santé à l'école au sein du service PSE :	
)	La posture professionnelle des membres du SPSE	. 7
)	➤ L'organisation au sein du SPSE	. 8
)	La coordination du service PSE	. 8
2	2.2	. Deuxième temporalité : Développer des projets de promotion de la santé avec les écoles	. 8
)	Construire la stratégie de promotion de la santé avec l'ensemble des acteurs :	. 8
)	Se répartir entre partenaires les animations à destination des élèves :	. 8
)	Soigner le partenariat avec les CPMS	. 9
)	L'implication de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) et des équipéducatives :	
)	L'augmentation des moyens attribués aux SPSE de façon ciblée :	. 9
4.	F	Points de convergences	10
5.		Evaluation : synthèse	11

1. La démarche

Sur base de l'analyse de la cellule « Finalités/objectifs » des tableaux de Le Moigne présents dans les rapports d'activité 2016-2017, l'APES-ULiège a mis en évidence qu'un grand nombre de services poursuivaient des objectifs en lien avec, d'une part l'amélioration des bilans de santé et d'autre part, le développement de projets de promotion de la santé dans les écoles.

Souhaitant répondre aux demandes d'échanges sur leurs projets, fréquemment formulées par les équipes PSE lors des tutorats autour de l'utilisation du modèle de Le Moigne, l'APES-ULiège a proposé une démarche permettant des échanges de pratiques entre équipes travaillant le même type d'objectifs dans leur projet de service. Un premier cycle de 3 rencontres « Autour du bilan de santé » s'est déroulé en décembre 2017, janvier et février 2018.

Dans la continuité de ce premier cycle, un second a été proposé autour de « **Développer des projets** de promotion de la santé dans les écoles », sur base de la même démarche çàd aux équipes qui travaillent ce type d'objectifs dans leur projet de service. Deux rencontres ont été organisées, la première le 3 décembre 2018 à Bruxelles, la seconde le 12 décembre 2018 à Mons.

> Les objectifs

Les objectifs de ce deuxième cycle sont semblables à ceux du premier cycle :

- Échanger sur les pratiques mises en œuvre dans les projets
- En tirer des points communs et indicateurs d'évolution
- Valoriser les pratiques autour des thématiques
- Élaborer des repères pour mener des projets autour de ces thématiques

La synthèse présentée ci-dessous porte sur les deux rencontres organisées sur « Développer des projets de promotion de la santé dans les écoles ».

La participation des équipes

Pour l'ensemble des 105 antennes PSE, on dénombre 73 projets de service différents, plusieurs SPSE ayant le même projet de service pour toutes leurs antennes. Quarante-sept équipes PSE sur les 73 ont été invitées à participer à cette deuxième rencontre. Sur base de la lecture des rapports d'activités de 2016-2017, 6 équipes parmi les 47 ne travaillaient pas la thématique identifiée. Il a néanmoins été décidé de les convier, car sur base de la lecture du rapport d'activité partie « Projet de service » de l'année 2017-2018, ces équipes travaillent actuellement cette thématique à travers de nouveaux objectifs (depuis une année scolaire). Il était dès lors tout à fait judicieux de les convier à ces échanges. Pour ce deuxième cycle d'échanges de pratiques, l'APES-ULiège a proposé deux journées car le nombre d'équipes potentiellement intéressées était plus faible.

Cinq professionnels représentant quatre équipes PSE différentes ont participé à la première rencontre qui s'est tenue Bruxelles. Malheureusement, cette journée comptait déjà peu d'inscrits, et plusieurs équipes se sont excusées en dernière minute. Parmi les SPSE présents, deux équipes proviennent de la région de Bruxelles Capitale, une équipe du Hainaut, et la dernière du Brabant Wallon.

Quatorze professionnels représentant huit équipes PSE différentes ont participé à la deuxième rencontre qui s'est tenue à Mons. Une équipe provient de la région de Bruxelles Capitale, cinq équipes du Hainaut, une équipe du Brabant Wallon, et la dernière de la province de Namur.

Au total, dix-neuf professionnels, médecins et infirmières, représentant douze équipes différentes ont participé à ce second cycle.

➤ La méthodologie des rencontres

L'organisation des deux journées suit la même trame.

Durant la matinée, après la récolte des attentes des participants concernant la thématique, chaque équipe présente l'axe de son projet de service centré sur le développement de projets de promotion de la santé dans les écoles, en suivant un canevas commun proposé par l'APES-ULiège. Chaque présentation est suivie d'un petit temps d'échange. Au terme des présentations et échanges, chaque participant est invité à formuler une idée de thème à débattre en ateliers l'après-midi. Une liste de thèmes est ainsi établie avec les participants, liste parmi laquelle le groupe décide, par consensus, du nombre et du choix des thèmes d'ateliers.

Ensuite, chacun s'inscrit dans l'atelier de son choix qui dure environ 1H30, durant l'après-midi. A la fin de l'atelier, les participants sont invités à élaborer, de façon consensuelle, une liste de points de repères pour améliorer leurs pratiques de développement de projets de promotion de la santé dans les écoles.

Lors de la première journée, étant donné le petit nombre de participants, un seul atelier a été mis en place. Le thème a été choisi par consensus : « Comment pérenniser le projet, la dynamique tant dans l'équipe PSE que dans les écoles ? ».

Concernant la seconde journée, les participants n'ont pas souhaité diviser le grand groupe pour les échanges en ateliers. Ils ont choisi de discuter tous ensemble autour de la proposition qui les intéressait le plus : « Comment faire pour établir des stratégies concertées de promotion de la santé ? Comment partir des stratégies et pas des thématiques ? ».

Compte tenu du petit nombre de participants lors de la première séance, il n'a pas été recherché de consensus sur les points de repères identifiés lors de cette première séance, au cours de la seconde séance.

Chaque rencontre se termine par un temps d'évaluation de la satisfaction tant du contenu que du climat des échanges ainsi que des aspects organisationnels.

2. La synthèse des attentes exprimées lors des rencontres

Chaque journée d'échanges de pratiques débute par un temps de réflexion individuel dédié à la formulation de ses attentes concernant le thème de la rencontre. S'ensuit le partage des attentes de chacun. Ce temps est précieux pour l'APES-ULiège car le fait de mieux cerner les besoins des participants permet l'adaptation du positionnement en fonction de ce qui est attendu, mais surtout de s'assurer qu'un maximum d'attentes soient en cohérence avec les objectifs de la rencontre.

Les attentes, exprimées librement par les participants sur des post-its, ont été classées en 4 thèmes :

- S'enrichir grâce au partage de pratiques, aux échanges d'idées; avoir une meilleure connaissance de ce qui se fait dans d'autres PSE;
- Susciter la motivation et l'adhésion de l'équipe au projet de service ;
- Innover, concrétiser et trouver des pistes de travail ;
- Avoir des idées pour préparer le prochain projet de service ;

Certaines attentes formulées par les participants dépassent le cadre de la thématique proposée pour cette journée; par exemple : lever les inconnues liées au projet de service actuel, échanger sur les différences de moyens existant entre services, la place de la promotion de la santé parmi les différentes missions PSE, la méthodologie de projet ou encore les notions de bases en promotion de la santé (surtout pour une participante fraîchement arrivée en PSE provenant du milieu hospitalier).

3. Analyse des contenus des échanges en ateliers

L'analyse des points soulevés en atelier révèle qu'il y a deux temporalités d'actions à mener lorsqu'un SPSE est amené à développer des projets de promotion de la santé dans les écoles. La première concerne les actions à mener avant de développer des projets et concerne principalement le service PSE élargi (c'est-à-dire en ce compris le PO). La seconde temporalité concerne les actions à mener avec les acteurs impliqués dans le développement des projets de promotion de la santé menés dans les écoles.

2.1. Première temporalité : S'ORGANISER EN ÉQUIPE AVANT DE CONSTRUIRE DES PROJETS AVEC LES ÉCOLES

Pour cette première temporalité, 4 types d'actions à mener au sein du SPSE sont identifiées en vue de faciliter l'implémentation des projets dans les établissements scolaires. Pour les participants, négliger les aspects suivants aurait pour effet de délégitimer le travail effectué par les équipes, et à terme pourrait être contre-productif. Ils ont insisté sur le fait que malgré l'apparence évidente de ces quatre points, il est courant de les négliger, et que c'est souvent pour cette raison que les projets sont difficiles à porter, et à mener à bien.

Ci-dessous une schématisation des 4 types d'actions contenant les éléments soulevés par les participants lors des discussions. Il ne s'agit donc pas à proprement parler de consensus.

CULTURE COMMUNE EN PROMOTION DE LA SANTE DU SPSE

- Rappeler les bases en PS
- Construire une vision/culture commune au sein du SPSE
- Choisir les thématiques du projet de service (PDS) qui soient fédératrices pour l'équipe
- Assurer la formation continue des membres (formation de base PS et formations thématiques)

POSTURE PROFESSIONNELLE DES MEMBRES DU SPSE

- Posture = référents en PSE, personnes ressources, accompagnateurs méthodologiques
- Prendre du recul avant d'agir
- Pas d'animations "ONE SHOT" ou à la demande

ORGANISATION AU SEIN DU PSE

- Assurer une bonne répartition des tâches
 -Prévoir des réunions pour organiser/fixer le planning avec l'équipe
- Avoir un secrétariat, et une personne qui assure la gestion logistique/matérielle quotidienne du service
- Valoriser le temps de préparation et de réalisation dans le cadre du PDS

COORDINATION DU SERVICE PSE

- Avoir le soutien du PO/de la hiérarchie
 Revaloriser la fonction de médecin coordinateur
- Impliquer les médecins dans la création du projet de service et dans sa réalisation
- Le développement d'une culture commune de promotion de la santé à l'école au sein du service PSE :

Développer une culture commune de promotion de la santé au sein d'un service <u>avant</u> de construire des projets (dont le projet de service idéalement) permet de fixer de bonnes bases afin de s'y référer et de créer une cohésion en interne. Cette cohésion est à construire sur base de l'identification des

valeurs de l'équipe, le choix de thématiques fédératrices pour l'équipe (tant les nouveaux engagés que les membres ayant une ancienneté), et l'expertise acquise au sein du service concernant la promotion de la santé à l'école et les thématiques sélectionnées (au moyen de formations continues et d'échanges).

Idéalement, le développement de la culture commune d'un service devrait se faire avec l'ensemble des membres de l'équipe (médecins, infirmier.ères, ...). Clarifier les valeurs, la culture, l'expertise au sein du service permettrait d'être plus clair dans la communication avec les écoles et partenaires, de savoir où commence et s'arrête les missions et les tâches qui y sont associées.

La culture de promotion de la santé d'un service est à entretenir, que ce soit lorsqu'un membre de l'équipe quitte le service, ou lorsque le service accueille un ou plusieurs nouveau(x) membre(s). Il s'agit de rappeler les valeurs, les raisons du choix des thématiques, et de permettre de s'y fédérer ou d'en vérifier l'adéquation avec l'évolution du quotidien. Le projet de service est un moyen de construire cette culture et cette vision commune en PSE. L'implication des médecins dans la création du projet de service et dans son suivi/application quotidienne est très importante.

Les formations en promotion de la santé ou en lien avec les thématiques fédératrices sont un excellent moyen d'entretenir cette culture, davantage encore lorsqu'un retour à l'équipe s'effectue dans un souci de partage de connaissances. Toujours en matière de formation, il faudrait assurer la formation continue en promotion de la santé des nouveaux agents PSE, çàd tous ceux qui sont rentrés depuis 2005 et qui n'ont pu bénéficier de cette formation.

La posture professionnelle des membres du SPSE

En lien avec la réflexion sur la culture d'équipe, une réflexion sur la posture professionnelle est à mener en parallèle.

De par leurs missions, les agents des services PSE sont amenés à adopter des postures professionnelles diverses. Dans le cadre de la mission « mise en place de programme de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé », les SPSE sont nombreux à proposer et réaliser des animations dans les écoles. Ils adoptent alors une posture professionnelle d'animateur, qui vient s'ajouter à la pluralité de postures déjà portées par les agents, complexifiant davantage le travail. Cependant, comme l'avaient déjà soulevé les participants aux Etats généraux de l'APMS en 2009, les médecins (et de nombreux.ses infirmier.ères), n'ont pas en main toutes les compétences pédagogiques nécessaires pour mener des actions sur le terrain telles que les animations¹.

Lors de cet atelier, les participants ont également pointé le manque de retombées positives des actions non intégrées dans un projet de promotion de la santé, appelées aussi « actions pompier ou one shot ». Certaines équipes ont même pris la décision de ne plus réaliser ce type d'animations. Les participants insistent sur l'importance de prendre le temps d'analyser les demandes avant d'y répondre, de les inscrire dans un projet à long terme ou de les rediriger vers un partenaire. Ils préconisent d'adopter plutôt une posture de référent en promotion de la santé, d'accompagnateur, de personne ressource. La question des postures et pratiques professionnelles est en débat de longue date en PSE, et se positionner en tant qu'accompagnateur méthodologique est revenu au centre des discussions en 2019.

-

¹ Actes des ateliers des états généraux de la médecine scolaire, SPA 20-21 novembre 2009, p.65

L'organisation au sein du SPSE

Les participants aux deux journées ont abordé la question de l'organisation interne du service PSE. Il s'agit, pour les personnes présentes, d'une condition essentielle pour favoriser la bonne réalisation de projets avec les écoles. En effet, la répartition des tâches, les réunions à intervalles plus ou moins réguliers, la prise en compte du temps de préparation et de réalisation des diverses tâches et la gestion logistique et matérielle du service par un secrétariat sont des éléments clés pouvant paraître secondaires mais incontournables pour mener des projets de promotion de la santé avec les écoles.

La coordination du service PSE

En lien avec le point précédent, le soutien du PO et la coordination du service PSE sont des éléments essentiels à soigner en amont de projets de promotion de la santé dans les écoles. S'assurer d'obtenir le soutien du PO concernant le projet de service et ses thématiques pourrait, selon les participants, favoriser la réalisation de celui-ci. La revalorisation du statut des médecins coordinateurs a également été soulevée, et cette fonction semble être également une amorce pour mener à bien les projets d'un service. L'implication de tous, y compris les coordinateurs et les PO, est un tremplin pour la bonne réalisation des projets.

2.2. Deuxième temporalité : Développer des projets de promotion de la santé avec les écoles

Les ateliers ont permis de souligner des éléments à soigner lorsqu'un projet de promotion de la santé est entrepris avec une ou plusieurs écoles et partenaires. Entrepris, cela veut dire idéalement avant son commencement. Cependant, chaque élément apporté par les participants peut être envisagé dans le cadre de projets déjà en cours.

Construire la stratégie de promotion de la santé avec l'ensemble des acteurs :

Tous les acteurs concernés par les stratégies concertées doivent faire partie de la construction du projet de promotion de la santé dans les écoles : SPSE, CPMS, Plannings, enseignants, éducateurs, directions, accueil extra-scolaire, AMO, ... Ces stratégies concertées seraient alors le moyen de discuter des valeurs de chaque intervenant, de fixer des objectifs, s'assurer de ne pas être en concurrence mais travailler les implications de chaque partenaire dans un souci de complémentarité, planifier ensemble le calendrier des actions envers chaque public, définir la communication aux parents. Il serait bon de se mettre d'accord sur ce qui fait double emploi entre PSE et partenaires.

Pour les participants, partir de stratégies concertées plutôt que de sélectionner des thématiques au sein du service sans se préoccuper du déjà-là est une réelle plus-value pour la bonne réalisation des projets.

> Se répartir entre partenaires les animations à destination des élèves :

Plusieurs fois, lors des journées d'échanges de pratiques, la question de la réalisation des animations par les agents PSE a été soulevée. Les participants ont abordé plusieurs pistes pour se délester de la charge que représentent les animations. La première solution est de se positionner davantage comme accompagnateur méthodologique qu'en animateur. Se concerter avec d'autres acteurs pourrait permettre d'équilibrer davantage les animations entre partenaires, et éviter le « double emploi », la surcharge de travail pour le SPSE ou les compétitions.

Ensuite, l'accueil des stagiaires au sein du service PSE a été abordé. Pour plusieurs services, l'accueil des stagiaires (surtout les stagiaires en santé communautaire, les futurs infirmiers) permet d'obtenir un soutien tant pour réaliser les animations existantes que pour créer de nouvelles animations et leur matériel didactique.

La question du passage du flambeau aux enseignant.es et titulaires de classe a également été abordée. Pour les participants, pouvoir à un moment donné passer la main aux instituteur.trices serait un moyen de perpétuer les projets, et relancer d'autres dynamiques.

Soigner le partenariat avec les CPMS

Le partenariat avec les CPMS est spécifique et nécessite l'organisation de rencontres entre directeur de CPMS et SPSE pour apprendre à se connaître, partager ses pratiques et se mettre à niveau. Il est essentiel de prendre en compte la place différente, au sein des écoles, entre le SPSE et le CPMS. De plus, le temps PSE n'est pas le même que le temps PMS qui n'est pas le même que le temps enseignant.

L'implication de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) et des équipes éducatives :

La responsabilisation et le partage de la charge avec la DGEO et les équipes éducatives a été abordée dans les discussions. Pour les participants, la responsabilité de la mission « Mise en place de programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé » doit être conjointe. En effet, si les écoles ne sont pas volontaires, et ne veulent pas s'impliquer, et qu'aucune directive provenant de leurs autorités n'est formulée, les projets sont beaucoup plus lourds à porter pour les équipes PSE. Effectivement, en plus de la charge de la mission, les agents doivent parfois convaincre les écoles des bénéfices à prendre part aux projets proposés. Certains participants pensent même que les écoles devraient avoir l'obligation de construire un projet santé. Il faut être conscient que les déterminants de la santé et les déterminants de la réussite scolaire sont parallèle et reliés.

Dans un autre ordre d'idée, les participants ont discuté de l'implication des SPSE dans la construction des plans de pilotage des écoles dans le cadre du Pacte d'Excellence.

L'augmentation des moyens attribués aux SPSE de façon ciblée :

Pour les participants, le manque de moyens humains et financiers de la PSE est criant de même que les différences entre services dont souffre le secteur. Lors des ateliers, les participants ont abordé le souhait de voir le secteur revalorisé. Cependant, les moyens attribués doivent être ciblés pour la promotion de la santé. Ils souhaiteraient que les subsides supplémentaires qu'ils percevraient soient destinés au développement de projets de promotion de la santé dans les écoles, et indiqués comme tels. En effet, si les moyens supplémentaires reçus ne sont pas obligatoirement à investir dans cette mission, ils craignent qu'ils soient utilisés à la bonne convenance du PO, et donc pas systématiquement pour l'objet initial.

4. Points de convergences

Dans le cadre de ce second cycle d'échanges de pratique, les points de repères élaborés dans chaque rencontre n'ont pu faire l'objet d'un débat permettant d'amener des consensus entre les participants. Néanmoins, les échanges en ateliers ont mis en évidence de fortes convergences sur les démarches à entreprendre pour mettre en place des programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé. Ces convergences sont reflétées ci-dessous.

Afin de mettre en place des programmes de promotion de la santé et de promotion d'un environnement scolaire favorable à la santé, il est essentiel de :

- 1. Construire, au sein de l'équipe PSE, une vision commune de la promotion de la santé (culture, valeurs, stratégies et priorités) pour être cohérente et clairement identifiée par les acteurs scolaires.
- 2. Sensibiliser les acteurs de l'école (DGEO, P.O., direction, enseignants, éducateurs, ...) à la promotion de la santé.
- 3. Impliquer l'ensemble des acteurs de l'école dans la construction de projets de promotion de la santé à l'école. Le service PSE ne doit pas être seul à porter cette préoccupation.
- 4. Travailler sur base des déterminants communs à la réussite scolaire et à la promotion de la santé.
- 5. Contribuer au développement d'un projet de santé dans chaque école, ce qui nécessite des moyens humains supplémentaires.

Pour s'atteler à la mise en œuvre de ces démarches, un certain nombre de conditions préalables doivent être réunies :

- Le service PSE ne doit pas être seul à porter cette préoccupation du développement de projets de promotion de la santé dans les écoles. La Direction générale de l'Enseignement obligatoire doit être partie prenante.
- Des moyens humains doivent être obtenus pour mettre en place un projet santé dans chaque école.
- Une véritable gestion logistique du bâtiment PSE (entretien extérieur, chauffage, corniche, ...)
 doit être assurée pour libérer les infirmières de cette gestion et leur permettre de se consacrer
 à la mission 1 de la PSE.
- L'équipe PSE doit pouvoir disposer d'un secrétariat pour assurer la gestion administrative.
- Assurer la formation en promotion de la santé des nouveaux travailleurs en PSE (engagés après 2005).
- Bénéficier d'occasions de rencontres et d'échanges (de pratiques, d'expériences, d'outils et de leur évaluation) entre services et en présentiel

Ces conditions supposent la mobilisation d'acteurs externes à l'équipe PSE elle-même.

5. Evaluation : synthèse

L'analyse des réponses au formulaire d'évaluation (19 formulaires soit un taux de réponse de 100%) indique que [en italique les réponses telles que formulées]:

- Pour seize participants, les attentes exprimées en début de journée ont été pleinement rencontrées : 'échange constructif et réaliste d'idées, de difficultés, d'avantages, de points de vue différents', 'ces moments sont importants pour nous, cela permet de nous positionner, de réfléchir, de s'enrichir, de se remettre en question, de s'améliorer, de se sentir entendu dans nos difficultés'.
 - Pour trois participants, leurs attentes sont moyennement rencontrées. L'une d'entre elle considère que la question traitée dépasse la journée d'échanges, est beaucoup plus large. Une autre a écrit s'être sentie un peu 'stressée' ou perdue par rapport à l'avenir du projet actuel et la nécessité de penser à un nouveau projet. Et la troisième car ce n'est pas encore très clair comment mettre en place la co-construction du projet de service.
- Unanimement, les participants se disent satisfaits de la journée d'échanges de pratiques, d'un point de vue général: 'très bon espace de parole, d'échanges. Très bonne méthodologie de mise au travail qui nous a permis de construire quelque chose de commun.', 'l'énorme flexibilité du planning permet des échanges très riches et très agréables', 'l'APES parvient à ouvrir des espaces de parole conviviaux et productifs où il est facile de s'exprimer', 'la richesse et l'honnêteté des échanges. Chaque service me paraît dans la même ligne de promotion de la santé malgré les différences de terrain.'.
- La grande diversité des idées principales retenues pour améliorer la qualité des projets de promotion de la santé dans les écoles :
 - Au niveau de l'organisation au sein du service PSE
 - Avoir une « culture » commune de service ;
 - Approfondir les échanges, les collaborations et savoir remettre en question ses pratiques;
 - o Avoir une cohérence;
 - La cohérence, la participation, la concertation sont les sujets à développer;
 - Que la promotion de la santé se développe de manière différente en fonction des réalités de terrain et que les stratégies sont riches. Qu'il faut innover sans cesse.;
 - La nécessité d'avoir le soutien du PO ou de la Direction pour avoir une légitimité d'action. Je pense rencontrer de manière systématique les directions en début d'année pour déterminer et planifier nos projets en fonction de ce qui est déjà fait dans les écoles;
 - o La stimulation, le besoin de connaissance et de formation.
 - Au niveau de la réflexion préalable à la mise en place de projets
 - Construire d'abord les stratégies avant de lancer des animations et répondre à des demandes ponctuelles;
 - Réelles difficultés et nombreux obstacles à surmonter pour mener à bien des projets et les améliorer;
 - Ne pas agir dans l'urgence, sur un one shot. Plutôt privilégier des projets à long terme qui ont du sens;

- Importance de co-construire lors de la réalisation d'un projet. Importance du travail en amont. Importance d'analyser la demande avant tout projet.;
 - Dans l'échanges d'outils
- Colloque, ateliers, ... autour du 'Touche pipi';
 - Dans le financement de la PSE
- Poursuivre le travail PSE/PMS en amont ;
- La nécessité d'un financement correct des PSE et la nécessité d'une formation de base en promotion de la santé pour les intervenants.
- La question suivante porte sur le fait d'avoir eu l'occasion pendant la journée de :

Échanger sur les pratiques mises en œuvre dans vos	5 fois « d'accord »	
projets	14 fois « tout à fait	
	d'accord »	
Enrichir vos réflexions en lien avec la thématique	7 fois « d'accord »	
	12 fois «tout à fait	
	d'accord »	
Découvrir des trucs et astuces que vous allez pouvoir	3 fois « pas d'accord »	
utiliser dans vos pratiques	12 fois « d'accord »	
	4 fois « tout à fait	
	d'accord »	
Élaborer des repères pour mener des projets autour de ces	3 fois « pas d'accord »	
thématiques	8 fois « d'accord »	
	8 fois « tout à fait	
	d'accord »	

Une participante écrit : La réflexion menée sur les leviers et les repères est d'un grand intérêt et mérite un retour à l'équipe.

Il reste des attentes d'outils concrets de récolte des besoins, ...

- L'organisation logistique de chaque journée (sandwichs, catering, horaire, locaux, parking, ...)
 est unanimement appréciée des participants, en ce compris l'accueil, l'écoute, le rôle facilitateur de l'APES pour la mise en commun, la faculté d'adaptation aux besoins du groupe.
- Les sujets à aborder lors de futurs échanges de pratiques sont également variés quoiqu'un sujet arrive en tête : partage d'outils d'analyse d'une situation et d'outils de récolte des besoins (cité 6 fois). Les autres thèmes sont les suivants, classés par ordre décroissant de citation :
 - Comment partager et mutualiser les outils utilisés en PSE ? (3 fois)
 - L'identité du médecin en PSE: rôle, statut, valeurs, timing, organisation, formation continue (2 fois).
 - La PSE et le Pacte d'excellence : notre place afin de pouvoir y fédérer notre projet de service (2 fois).
 - Journées d'échanges de pratiques sur les bilans de santé, l'outil informatique IMS+2, la vaccination.
 - Etayer davantage la stratégie type pour l'élaboration d'un projet de promotion de la santé à l'école (méthodologie de projet ?)

- Développer auprès des infirmières une meilleure connaissance de la promotion de la santé à l'école et des services au niveau des partenaires.
- Présentation des rôles et missions du PSE auprès des étudiants (Hautes écoles).
- Organisation des visites d'établissements scolaires.
- Articulation PSE/PMS.
- Réalisation d'une charte de « bonnes stratégies » dans la mise en place de projets de promotion de la santé à l'école à destination des autorités.
- o Evaluation.
- Actions avec « preuves » d'effets/d'impact sur les comportements de santé, sur la réduction des inégalités de santé.
- Outil informatique pour le prochain projet de service.
- Etre mise au courant au plus vite des changements du nouveau décret et sa mise en pratique;
- Réflexions sur comment intégrer la santé aux apprentissages scolaires donnés par le titulaire ?
- o Continuum versus rupture pour le prochain projet de service.
- Le jour le plus opportun reste le mercredi, choisi 14 fois sur 19, puis le vendredi. Deux participants n'expriment aucune préférence pour autant que la date soit annoncée longtemps à l'avance.

Et le mot de la fin formulé par un participant : L'APES est un intervenant essentiel pour la remise en question de nos pratiques et l'élaboration de stratégies adéquates. Merci à vous.